

Préserver l'autonomie de nos séniors c'est notre priorité !



Icobe est une nouvelle approche préventive des soins qui cible les capacités fonctionnelles des séniors. L'enjeu est double : détecter précocement les fragilités chez les personnes à partir de 60 ans et mettre en œuvre des actions ciblées pour les aider à préserver leurs capacités et leur autonomie.

Ce programme est expérimenté en Occitanie avec un financement spécifique.



Vous êtes professionnel de santé, engagez-vous !

Vous êtes médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien... votre participation au programme ICOPE est essentielle.

En vous engageant dans ce programme vous offrez aux séniors que vous accompagnez au quotidien l'opportunité d'agir aujourd'hui pour préserver leur autonomie demain.

En intégrant ce programme inédit de prévention vous bénéficierez d'une indemnité forfaitaire en fonction de votre intervention.



Dès **60** ans

**ICOPE est un programme
qui s'adresse aux personnes
à partir de 60 ans,**

autonomes et vivant à domicile,
en particulier les plus
vulnérables d'entre-elles.
Conçu par l'Organisation
Mondiale de la Santé, ICOPE
est un programme inédit de
santé publique qui cible les
capacités fonctionnelles et le
dépistage précoce des
fragilités. En Occitanie d'ici 2024
65 000 séniors pourront bénéficier
de ce programme déployé dans tous les
départements.

Évaluer **6** fonctions essentielles

À partir de tests simples et ludiques
**une évaluation des six fonctions
essentiels** (locomotion, état
nutritionnel, santé mentale,
cognition, audition et vision)
est réalisée en auto-évaluation
ou par un professionnel
(Infirmier, kinésithérapeute...)
avec l'appui d'outils
numériques.
Si un risque de fragilité est
repéré, une évaluation
approfondie est réalisée et
un suivi
personnalisé est mis en
place.
L'accompagnement proposé
permet à la personne de
s'impliquer activement dans
le renforcement ou la préservation de
ses capacités.



4 étapes clés

Dépistage des 6 capacités intrinsèques

ÉTAPE

1



2
ÉTAPE

Évaluation ciblée suite à l'étape 1 du dépistage



Élaboration d'un plan de soins personnalisé

ÉTAPE

3



4
ÉTAPE

Accompagnement dans la mise en œuvre et le suivi de son PPCS



Montant de valorisation à l'acte

18€ (dépistage + gestion de l'alerte pour professionnel de santé libéral ayant réalisé le dépistage)

11€ si confirmation d'au moins un domaine altéré (par un professionnel de santé libéral autre que celui ayant réalisé le dépistage)

Modulation du forfait en fonction du nombre de capacités altérées et évaluées 20€ pour 1 fonction/40€ pour 2 fonctions/60€ pour 3 fonctions et plus

Réunion de coordination ICOPE

46€ pour 20 minutes (21€ pour un professionnel de santé libéral ayant réalisé l'évaluation approfondie et 25€ pour le médecin traitant)

Conduite de l'entretien motivationnel 21€ pour un professionnel de Santé libéral ayant réalisé l'évaluation approfondie ou 25€ pour les médecins

* une enveloppe frais de déplacement si besoin : 0,35€/km en plaine et 0,5€/km en montagne

L'application mobile **ICOPE MONITOR**, est téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé et toute personne formée à son utilisation y compris en auto-évaluation. Elle permet de suivre les fonctions essentielles de l'individu et s'adresse aussi bien aux seniors qu'aux personnes plus jeunes intéressées par le suivi de leurs fonctions et la prévention.



Retrouvez l'application ICOPE MONITOR sur smartphone ou tablette : <https://inspire.chu-toulouse.fr>



Vos contacts en Occitanie :

Vous souhaitez avoir des informations
sur l'organisation et le déploiement d'ICOPE
contactez

Le guichet unique CPTS
<https://www.guichet-cpts-occitanie.org>

Fécop
contact@fecop.fr
06 43 84 20 02

ARS Délégation départementale de la Haute-Garonne

Porteur expérimentation régionale
Gérontopôle
mathieu.ce@chu-toulouse.fr

Pour toutes les questions relatives
aux formations contactez le Gérontopôle

